

BTS Electrotechnique

Antenne du CFAI Provence

Durée de la formation : 2 ans

Niveau terminal d'études : BAC+2

Nature du diplôme : diplôme national

Code diplôme : 320-25515



Formation par apprentissage

Coût de la formation : gratuit



CFAR DON BOSCO

Centre de Formation d'Apprentis Régional

À savoir

Le BTS électrotechnique forme des spécialistes de l'étude, de la mise en oeuvre, de l'utilisation et de la maintenance des équipements électriques. Ces équipements, de plus en plus sophistiqués en raison de l'évolution des technologies de l'informatique et de l'électronique, peuvent faire intervenir des procédés d'hydraulique, de pneumatique, d'optique... (*)

Le technicien supérieur peut exercer son activité dans différents secteurs tels que les équipements et le contrôle industriels, la production et la transformation de l'énergie, les automatismes et la gestion technique du bâtiment... C'est en maintenance et en conseil technique que les emplois se développent le plus rapidement. (*)

Exemples de métiers

- Chef de chantier en installations électriques,
- Domoticien,
- Electromécanicien,
- Régisseur lumière,
- Responsable service après-vente,
- Technicien d'essais, (*)

Poursuite d'études

Le BTS est un diplôme conçu pour une insertion professionnelle. Cependant, avec un bon dossier ou une mention à l'examen, il est possible de poursuivre en licence professionnelle (du domaine de l'électronique, de l'énergie, des automatismes ...), en licence LMD (en électronique, électricité ...) ou d'intégrer une école d'ingénieur en passant éventuellement par une classe préparatoire technologie industrielle post-bac+2 (ATS)

Exemples de formation possibles :

CPGE Classe préparatoire ATS ingénierie industrielle—Licence électronique, énergie électrique, automatique—Licence pro domotique—Licence pro maîtrise de l'énergie, électricité, développement durable—Licence pro métiers de l'électricité et de l'énergie—Diplôme d'ingénieur de l'École supérieure d'ingénieurs en électronique et électrotechnique d'Amiens., ... (*)

Conditions d'admission

Le BTS Electrotechnique est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : bac professionnel industriel de l'électrotechnique, bac STI2D, bac général, ...

Accès sur dossier, voire tests et /ou entretien.

Les démarches s'effectuent via la plateforme PARCOURSUP (**).

Attendus

- S'intéresser aux environnements électriques et au numérique
- Disposer de compétences pour travailler en équipe dans le cadre d'une démarche de projet
- Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie
- Disposer de compétences scientifiques et technologiques pour Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de test, de simulations, de réalisations
- Disposer de compétences en matière de communication technique pour décrire une idée, un principe, une solution (produit, processus, système)
- Disposer de compétences en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais pour communiquer et argumenter

Référentiel de la formation

Pour accéder aux ressources par compétences, par savoirs et par activités professionnelles en ligne : <https://eduscol.education.fr/sti/formations/bts/bts-electrotechnique#formation>

Indicateurs

Tous les indicateurs de performance sont à votre disposition en ligne (effectifs, résultats aux examens des deux dernières sessions, taux de rupture, insertion professionnelle, ...: www.donbosconice.eu → Centre de Formations d'Apprentis → Informations

Pour en savoir plus

www.donbosconice.eu

(**) Les lycéens ou étudiants en recherche d'une réorientation (y compris sous statut apprenti) qui souhaitent s'inscrire en première année de l'enseignement supérieur doivent constituer un dossier et formuler des vœux sur la plateforme Parcoursup. (début janvier pour la session débutant en sept.). Pour les autres candidats, prendre directement contact avec le CFAR.

Aménagement de la formation

Les personnes en situation de handicap peuvent directement prendre contact avec le CFAR afin d'envisager des aménagements de la formation.

Modalités d'alternance

20 semaines en centre de formation entre le 1^{er} septembre et le 15 juillet

Rémunération

Situation	De 16 à 17 ans	De 18 à 20 ans	De 21 à 26 ans
1 ^{ère} année	415,64 €	661,95 €	815,89 €
2 ^{ème} année	600,37 €	785,10 €	939,04 €

Brut mensuel minimal pour un apprenti pour temps plein au 01/01/2020

Plus d'informations sur le contrat d'apprentissage :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918>

Restauration et hébergement

Les apprentis ont accès à la restauration de l'établissement: 5,10 € le repas.

Dans la limite des places disponibles, possibilité d'hébergement durant les périodes en centre de formation. Pour les modalités, contacter directement le CFAR.

Accès

Tram: Ligne 1—arrêt Palais des Expositions : 450 m—6 mn

SNCF : Gare Nice Riquier : 1km—13 mn

CFAR DON BOSCO — 40, place Don Bosco — 06046 Nice cedex

Contact : Inès PRIETO - Directrice Adjointe - Tél. 04 93 92 85 82 (L.D)

i.prieto@donbosconice.eu

UAI : 0062093 T — Siret : 304 265 390 00019 — NAF : 85.31 Z